

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL925

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE 17 SEPTDECIES

A l'alinéa 37, substituer aux mots :

« à terme »,

les mots :

« à l'issue ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.